



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHESCIENTIFIQUE
(MESRS)



UNIVERSITE DE PORTO-NOVO
(UP)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO
(ENS)

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention : Professorat de l'Enseignement Secondaire

SPECIALITE : Philosophie

GRADE : Licence-BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

Enseignement de la Philosophie
et éducation à la citoyenneté

Présenté par :

M. Orou Marogui DOUAROU

Sous la direction de :

**M. Désiré MEDEGNON
(MA/CAMES)**

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHESCIENTIFIQUE
(MESRS)



UNIVERSITE DE PORTO-NOVO
(UP)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO
(ENS)

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention : Professorat de l'Enseignement Secondaire

SPECIALITE : Philosophie

GRADE : Licence-BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

Enseignement de la Philosophie et
éducation à la citoyenneté

Présenté par :

Orou Marogui DOUAROU

Sous la direction de :

**M. Désiré MEDEGNON
(MA/CAMES)**

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE.	v
DEDICACES.	vi
REMERCIEMENT.	vii
RESUME.	viii
INTRODUCTION.	9
CHAPITRE 1 : Contexte théorique et méthodologique.	11
1.1. CONTEXTE THEORIQUE.....	12
1.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE.	21
CHAPITRE 2 : présentation, analyse des résultats, discussion et suggestions.....	23
2.1. PRESENTATION DES RESULTATS.	24
2.2. ANALYSES ET DISCUSSION DES RESULTATS.....	29
2.3. SUGGESTIONS.	30
CONCLUSION.....	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	39
ANNEXES.	41
TABLE DES MATIERES	44

A

Ma mère *ALLAGBE Dangniré* et mon père *DOUAROU Orou Sidi*
dont le soutien ne m'a jamais manqué.

REMERCIEMENTS

Je suis heureux aujourd'hui, en défendant ce travail, d'exprimer publiquement toute ma gratitude à Monsieur Désiré MEDEGNON qui a accepté de diriger ce travail. Le présent mémoire n'aurait pas été rédigé sans sa patience, sa sympathie active, ses orientations et suggestions lumineuses, et tous les contacts pris en ma faveur.

Je manifeste aussi toute ma reconnaissance, mon respect aux Professeurs qui ont assuré notre formation à l'Ecole Normale Supérieure (Porto-Novo). Je salue avec déférence Mme Gniré IMOROU, ma belle-mère dont le soutien ne m'a jamais fait défaut.

Je ne saurai oublier de témoigner toute mon admiration et mes hommages à des hommes d'exception : m. Mohamadou SAKA SIRA et M. Tiburce AZANTCHESSOU, mes professeurs de philosophie au secondaire. Grâce à eux, le songe de devenir un jour professeur de philosophie est en passe de connaître sa réalisation.

J'exprime également ma vive gratitude à quelques personnalités qui m'ont séduit par leur inlassable bonté naturelle. Mon séjour à Porto-Novo n'a point été un long fleuve tranquille. Et sans condition, elles ont pu et su m'apporter les soutiens moral et matériel nécessaires. Je pense notamment à :

- Souleymane YACOUBOU (Conseiller Pédagogique de l'enseignement secondaire).
- monsieur Romaric Y. SOTIRE, un condisciple de formation.
- monsieur Bruno HOUENOU, mon maître de stage.

Nombreux sont aussi les Hommes de conviction et d'exigence qu'il m'a été donné de rencontrer sur le terrain pendant que j'engrangeais des connaissances pour la rédaction de ce texte. Chacun, à sa manière, m'a apporté à Porto-Novo, le soutien moral et matériel pendant des moments où j'en avais le plus besoin. Je pense à M. Moustapha SAKA SIRA, Bruno FAIHOUN, Bio Sika KPERA

MOUROU, mes amis Yessoufou ALLADJI MOKO, Orou Basile TABE, Rakiou YAROU, Mohamadou GONRIGUI.

Inoubliables resteront les contributions notables de mes parents, sans perdre de vue celles, toujours bienvenues, de mes innombrables frères et sœurs ! De près ou de loin, chacun m'a soutenu à sa manière ! Vivement qu'un jour la promenade dans ces pages leur donne envie d'être, s'ils ne le sont déjà, des aventuriers de l'esprit !

Au Ciel et à vous tous, je dois ce travail !

Résumé

Le présent mémoire porte sur le thème « **Enseignement de la philosophie et éducation à la citoyenneté** ». Il a pour objectif de montrer le rôle de la philosophie dans la formation à la citoyenneté, de montrer quelle éducation devrait recevoir le citoyen, non pas en tant qu'il est un individu qui occupera des fonctions particulières dans la société, mais plutôt en ce qu'il sera amené à participer à la gestion des affaires de son pays.

Les différents résultats obtenus des enquêtes menées au sein des apprenants et enseignants montrent bien l'importance de l'enseignement de la philosophie. Il s'est avéré que l'enseignement de la philosophie participe énormément à l'éducation du citoyen. Cependant, nous avons souligné que l'enseignant de philosophie doit avoir de bonnes conduites pédagogiques basées sur la promotion des valeurs citoyennes.

Au terme de ce travail, on constate que l'enseignement de la philosophie est à la fois un moyen de transmission des connaissances et celui de l'apprentissage de la citoyenneté et du partage des valeurs de la république telles que la liberté, l'égalité, la fraternité, le refus de toute discrimination, la justice. La philosophie, à travers son enseignement, prépare les élèves à leur rôle de citoyens informés, responsables et actifs.

MOTS-CLES : Citoyenneté -Education-Philosophie-Enseignement.

Introduction

Pour un aspirant à l'enseignement comme nous, il ne serait pas un luxe de mauvais goût de parler des problèmes qui minent la matière de son enseignement.

Nous constatons aujourd'hui que le " citoyen véritable" est en train de disparaître en tant qu'acteur politique participant activement à la gestion des affaires publiques. Le citoyen est réduit au rôle de contribuable, de consommateur, de riverain, d'électeur achetable, etc. réductionnisme qui est le signe d'une crise des valeurs citoyennes et morales. Car dans la pratique quotidienne des béninois, l'incivisme, la méconnaissance de la démocratie, des droits et devoirs fondamentaux, la violation des règles établies, sont érigés en principes sociaux.

La décadence citoyenne est donc patente et principalement dans le monde scolaire où l'indiscipline des élèves est notoire et se traduit par la méconnaissance ou le refus de se conformer au règlement intérieur. Tout ceci donne une mauvaise image de la philosophie, alors que cette dernière, plus que toute autre discipline, devrait être porteuse de vertus civiques à enseigner aux élèves pour les préparer à leur rôle de citoyen.

C'est dans cette lancée que nous avons réfléchi pour choisir ce sujet : **Enseignement de la philosophie et éducation à la citoyenneté**, et ce, dans le cadre du mémoire du fin de cycle pour l'obtention du Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire(BAPES) à l'École Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo.

Notre intention est de montrer que la philosophie, à travers son enseignement contribue à l'élévation de la conscience citoyenne des jeunes en général et celle des apprenants en particulier afin de promouvoir l'amélioration du jugement dans la société actuelle.

La rédaction de ce mémoire est donc pour nous une occasion de renouer avec le côté pragmatique de l'enseignement de la philosophie.

Le présent travail est articulé en deux grands chapitres :

Le premier chapitre porte sur le contexte théorique et méthodologique du mémoire ou il est essentiellement abordé la problématique, la revue de littérature, les objectifs de l'étude, ainsi que les approches définitives des concepts-clés.

Le deuxième chapitre porte sur la présentation des résultats, leur analyse et discussion ; il finit par des suggestions.

CHAPITRE I : Contexte théorique et méthodologique

1.1. Contexte théorique.

1.1.1. Problématique

Il y a aujourd'hui de bonnes raisons de s'inquiéter de l'avenir de nos maisons d'enseignement. Sans vouloir jouer les Cassandre, un rôle trop souvent assumé par les intellectuels au cours du dernier siècle, il faut reconnaître que cette inquiétude s'étend à l'ensemble de la société, puisque l'éducation agit comme un miroir révélant les grandeurs et les misères de celle-ci. Davantage, le sort réservé à l'enseignement de la philosophie, notamment dans les collèges, témoigne d'un aspect essentiel et méconnu de notre destinée commune.

Depuis quelques années, un soupçon persistant plane sur le petit univers de la philosophie. Celle-ci doit se défendre à l'université d'être une science comme les autres, en répondant docilement aux critères définis par les organismes qui subventionnent la recherche; alors qu'au collège, on lui demande de rendre compte de son utilité pour la société. Il n'y a pas que ces étudiants qui s'impatientent devant les ruses d'un Socrate ou encore ceux qui s'ennuient devant les imprudences rhétoriques d'un Nietzsche, ceux-là même d'ailleurs qui trouvaient naguère l'algèbre inutile, non certes, car s'il ne s'agissait que de ceux-là nous serions encore dans l'horizon d'expérience habituel de tout éducateur. Il lui appartient de révéler les beautés de la mathématique, la vérité de la poésie et la rigueur de la philosophie. Il faut aussi compter sur ces collègues qui n'en ont que pour l'utilité des savoirs qu'ils enseignent, sur ces pédagogues qui s'évertuent à confondre tous les usages établis, manière de révolution perpétuelle nouveau genre, et, enfin, sur tous les bonzes du ministère de l'Éducation qui déversent d'innombrables réglementations sur leur empire. Sous l'influence de ces pouvoirs, la philosophie a perdu de sa légitimité, de sorte qu'on ne sait plus très bien ce que vaut l'étude de ces œuvres provenant de tous les âges. On peut difficilement demander aux étudiants de reconnaître la valeur

d'un tel savoir, dès lors que, dans les officines du pouvoir pédagogique, on affiche ouvertement le plus grand scepticisme.

Il est évident, à cet égard, que la réduction du nombre d'heures attribuées à l'enseignement de la philosophie dans certains collèges, sous plusieurs prétextes, a constitué un signal fort dévalorisant envoyé non seulement à tous les élèves et les professeurs, mais aussi à la société dans son ensemble.

Devant un tel déferlement de forces contraires, nous nous demandons s'il faut défendre l'enseignement de la philosophie en montrant quelle devrait être sa contribution à l'éducation à la citoyenneté.

La question de l'éducation recouvre aussi celle des principes, des enjeux et du devenir de nos institutions républicaines. La facilité avec laquelle les totalitarismes ont pu embrigader les jeunes dans des pays de vieille civilisation, et former des fanatiques fait s'interroger sur la fragilité de ces valeurs républicaines qu'il s'agit de transmettre par l'éducation. Certes, dans les pays démocratiques, la tendance générale des éducateurs est de prôner la tolérance et le « pluralisme culturel » vécu dans la paix ; mais cette tolérance est bien souvent indifférence à tout ce qui n'est pas acquisition d'un savoir technique, utilisable pour un profit positif. Il y a incontestablement une crise des valeurs républicaines qu'une éducation humaniste doit transmettre à travers l'enseignement de la philosophie. La philosophie peut-elle jouer un rôle dans l'éducation de la jeunesse et dans la formation du citoyen ?

1.1.2. Revue de littérature

L'éducation à la citoyenneté à travers l'enseignement de la philosophie est un thème qui a été l'objet d'étude de plusieurs travaux au Bénin et ailleurs. C'est ainsi que Charly Maurer, dans son article tiré de *Fondation Education et Développement*, estime que l'exercice de la citoyenneté se situe au carrefour

d'appartenances socioculturelles diverses et des valeurs universelles qui fondent les droits humains. L'éducation à la citoyenneté a pour but de construire des repères communs compris et acceptés de tous. Elle doit permettre à chacun de devenir acteur de la société. Or, il n'y a pas d'acteur qui n'ait une place, un rôle, des droits reconnus et des responsabilités. L'exercice de la citoyenneté exige des espaces de participation ouverts à tous. Jouer un rôle dans la société et assumer des responsabilités implique de construire des compétences pour comprendre les enjeux de société actuels qui s'inscrivent dans un système mondial complexe. L'éducation à la citoyenneté fournit à l'élève des moyens pour se situer face à ces enjeux et pour devenir acteur de la société. Elle permet à l'élève d'opérer des choix dans des situations marquées par la complexité et les incertitudes. Mais avant Charly, Isocrate a donné son point de vue sur la question.

Le IV^e siècle en Grèce est marqué par une crise politique, sociale, économique et religieuse. Cette crise est en partie le résultat de la guerre du Péloponnèse qui opposa Athènes et Sparte entre 431 et 404 avant J.C. Suite à cette guerre, et pour résoudre la crise qui en découle, les Grecs, et notamment les Athéniens, vont entreprendre un redressement moral de la société, passant par l'éducation des jeunes citoyens dans le prolongement de l'éducation classique et dans une certaine mesure de la révolution intellectuelle proposée par les sophistes. En effet ces derniers avaient créé un niveau d'études post-élémentaire basé sur la valorisation de l'enseignement intellectuel surtout dans le dernier tiers du V^e siècle à Athènes. L'enseignement des sophistes fondé sur la dialectique (l'art de la discussion) et sur la rhétorique (l'art de bien parler) suscite de violentes polémiques et de vigoureuses oppositions au IV^e siècle. L'enjeu de l'éducation des jeunes citoyens est d'autant plus important dans la cité d'Athènes, étant donné qu'elle possède un régime politique démocratique.

L'américain John Dewey (1859-1952) trouve cet enjeu de l'éducation dans la préparation des adolescents à être citoyen. Ce qui suppose qu'on leur donne

l'aptitude à vivre dans leur milieu, à s'initier au rôle qu'ils doivent y jouer, à comprendre et respecter les valeurs civiques sans contrainte.

Par ailleurs, Maxime OKOUNDE, dans son mémoire intitulé *L'enseignement de la philosophie et l'éducation à la citoyenneté dans les lycées et collèges : Cas du CEG KOUHOUNOU-VEDEKO* pour l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES), estime qu'il n'y a pas de génération spontanée de citoyens vertueux et démocrates bon teints ou de race pure. Il convient donc d'être patient, car la socialisation politique de l'adolescent que réclame l'éducation à la citoyenneté est un processus lent et rythmé. On ne peut donc le réduire à un simple dressage de comportement et d'attitude.

Dans le livre VIII de la République, Platon aborde la question de l'éducation des citoyens en politique. Selon lui, la politique est une science qui exige compétence des chefs respect du bien commun et des lois de la cité, intégrité et justice. Le programme éducatif instauré par Platon est axé sur la connaissance des vertus comme l'ordre ; la justice ; le courage et sur des études spéciales comme la dialectique et surtout la philosophie.

En effet, que la philosophie ait son mot à dire dans l'éducation, et que d'ailleurs ce mot soit essentiel, c'est ce que démontre l'exemple de Socrate. Philosopher, pour Socrate, c'est avant tout savoir ce qu'on dit ; quand on ne sait pas ce qu'on dit, on dit n'importe quoi ; et l'on fait aussi n'importe quoi. Educateur exemplaire, Socrate est aussi citoyen exemplaire ; *le Criton* conte comment il s'est librement soumis à la sentence qui le condamnait à mort : parce que l'obéissance aux lois est le devoir de tout citoyen, il ne saurait être question pour lui de ne pas se soumettre à une sentence légalement prononcée, même si cette sentence est injuste. Et la mort de Socrate va déterminer la problématique

platonicienne : puisque le juste a été condamné par l'autorité sociale, c'est le signe que l'éducation selon la vérité ne peut être efficace que dans une société ordonnée dans la vérité. Pédagogie et politique sont intimement liées, et la philosophie opère la synthèse. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'éducation au niveau des régimes politiques dont prône Aristote.

Pour Aristote, comme il n'y a pas de régime politique parfait, mais simplement des plus ou moins bons et des plus ou moins mauvais, toute éducation visera à permettre aux régimes politiques de se perpétuer, quitte à les améliorer si les dirigeants de ces régimes auront été bien éduqués. « *L'éducation doit s'adapter à chaque constitution ; car le caractère particulier de chacun assure d'ordinaire la sauvegarde du régime, tout comme, dès le début, son établissement ; ainsi le caractère démocratique maintient la démocratie, le caractère oligarchique l'oligarchie, et toujours le caractère le meilleur est cause du meilleur régime* » (Aristote, 1989, P.28)

Quel que soit le régime, ce qui doit guider toute éducation, c'est : *former des gens heureux dans une cité heureuse.*

Si, en effet, comme le pensait Aristote, l'homme est, par nature, « animal de cité », celui qui est sans cité étant « *un monstre ou un dieu* » (Aristote, 1989), l'éducation de l'homme doit être en même temps éducation du citoyen. Mais qu'est-ce qu'un citoyen ? « *Appartenance à un groupe social* » n'implique pas nécessairement citoyenneté. Le citoyen est celui qui fait partie d'une cité. On n'appellera pas alors cité un groupe humain complètement soumis à la volonté d'un homme ou d'une coterie. Certes, chaque individu se retrouve dans la communauté sociale sacralisée, mais c'est à condition d'abandonner totalement sa propre individualité ; l'intérêt individuel n'existe qu'en tant qu'il concourt à l'intérêt général ; il n'y a plus de cité parce qu'il n'y a plus de citoyens : la collectivité a absorbé les individus. La véritable cité implique non l'anéantissement moral des individus, mais leur libre assentiment à la

communauté qui les rassemble et où ils se retrouvent sans se nier. C'est « *un moi qui est un nous, un nous qui est un moi* » (Hegel 1941, p.314). L'éducation à la citoyenneté devra compter et avec l'intérêt général et avec l'intérêt individuel, et enseigner à les harmoniser. Mais l'individu doit considérer que son intérêt particulier ne coïncide pas toujours avec l'intérêt général ; celui-ci doit alors passer en premier : l'éducation à la citoyenneté ne peut se passer de l'éthique.

1.1.3. Objectifs de l'étude

1.1.3.1. Objectif général

Nous entreprenons cette recherche en vue de montrer que l'enseignement de la philosophie, discipline discursive visant l'aptitude à la réflexion critique et la connaissance des valeurs métaphysiques, éthiques et politique qui fonde toute société, constitue une pierre angulaire de l'éducation à la citoyenneté.

1.1.3.2. Objectifs spécifiques

- ▶ Montrer le rôle de l'école, de la philosophie dans la formation à la citoyenneté,
- ▶ Montrer quelle éducation devrait recevoir le citoyen, non pas en tant qu'il est un individu qui occupera des fonctions particulières dans la société, mais plutôt en ce qu'il sera amené à participer à la vie publique.

1.1.4. Hypothèse

L'enseignement de la philosophie permettrait, par l'étude de ces œuvres qui appartiennent à notre patrimoine spirituel et intellectuel, de prendre conscience des possibles humains dont elles témoignent. C'est dire donc que l'enseignement de la philosophie serait une condition majuscule pour l'enracinement de la citoyenneté.

1.1.5. Clarification des concepts

Le thème, objet du présent mémoire montre une certaine liaison, une conjonction nécessaire entre l'enseignement de la philosophie et la nécessité d'une bonne éducation citoyenne pour consolider la démocratie. Le développement de cette conjonction nécessite la clarification du sens de concepts clés comme l'enseignement, l'éducation, la philosophie, la citoyenneté avant d'entrer dans le vif du sujet.

Enseignement

L'enseignement, c'est l'action d'enseigner. "Enseigner", c'est transmettre un savoir. Ce mot a plus tard pris le sens de faire connaître, puis de démontrer et d'expliquer. C'est donc exercer un pouvoir sur autrui sous forme de leçons pour lui faire acquérir un savoir.

Une telle définition du mot enseignement suppose à l'avance une action exercée du dehors sur quelqu'un pour lui faire acquérir. En somme, l'enseignement désigne la transmission des connaissances et, par extension, l'ensemble des institutions qui assurent cette transmission. De ce fait, il est difficile d'opérer une césure tranchée et catégorique entre les notions de "enseignement" et "éducation" qui s'apparentent à un processus qui vise à tirer l'individu de son intériorité vers un idéal. En quoi consiste alors l'éducation ?

Education

Du latin "educatio", l'éducation est le développement de l'être humain et formation de l'esprit. L'éducation consiste à façonner l'individu en vue de réaliser au mieux son humanité. C'est donc un apprentissage adapté progressivement aux possibilités d'acquisition de l'individu, en vue du développement harmonieux de ses aptitudes. Elle suppose l'action méthodique

exercée par un adulte sur un enfant, selon une progression qui prend en compte la maturité psychologique et sociale de l'éduqué.

Selon Lê Than Khoi vietnamien d'origine, économiste de l'éducation, professeur-associé à l'université de Paris-Sorbonne, l'éducation est « l'ensemble des processus qui forment les hommes et les préparent à leur rôle dans la société ».

C'est ainsi que dans le cadre de cette recherche que l'éducation est présentée comme un processus au cours duquel on oriente l'enfant vers l'excellence. Elle vise à former à la vertu dès l'enfance et inspire un désir ardent de devenir un citoyen parfait, sachant commander et obéir selon la justice. C'est dire que par l'éducation, on apprend à devenir un homme de bien (capable de se dominer).

L'éducation doit contribuer à modeler le comportement des citoyens de telle sorte qu'ils soient amenés à obéir aux lois afin d'être de bons citoyens.

Citoyenneté

C'est le caractère d'un citoyen. Un citoyen est un habitant d'une cité, unité interchangeable à l'intérieur d'un système dont la loi est l'équilibre et la norme, l'égalité. Ne s'appartenant plus totalement à lui-même sinon par son corps et son individualité privée fort restreinte, le citoyen peut être appelée "fils de la cité", ou de l'Etat et a à répondre de ses actes au tout politique dont il fait partie. La citoyenneté implique alors une aliénation volontaire, inconditionnelle et sans réserve. Pour les révolutionnaires, la citoyenneté est un état de fait, juridiquement garanti, une qualité acquise de facto, par l'appartenance à la collectivité ou à l'Etat. Autrement dit, c'est l'appartenance à une association politique composée par l'ensemble des citoyens en tant qu'ils forment un corps politique (Cité-Etat) doté des règles précises respectueuses des droits naturels de l'homme qui sont imprescriptibles.

On reconnaît généralement quatre composantes distinctes de la citoyenneté bien qu'elles soient liées les unes aux autres : la nationalité, la jouissance de certains droits, la participation à la vie publique et enfin la charge de certains devoirs.

Le citoyen est donc celui-là qui possède les valeurs morales contribuant à l'évolution de son pays. Etre citoyen dans une démocratie exige que chacun s'intéresse à la vie et juge l'orientation des affaires communes. Or juger suppose l'acquisition d'une certaine culture philosophique de la part du citoyen.

Philosophie

Définir la philosophie de façon exhaustive apparaît comme une entreprise difficile. Car il est mal aisé de cerner le concept "philosophie" dans une définition unanimiste.

Ce constat est unanimement admis chez les philosophes. En effet, Kant disait déjà « il n'y a pas de philosophie que l'on puisse apprendre, on ne peut apprendre qu'à philosopher ». Dans ce sens la philosophie semble être une matière instable. Or, c'est dans cette difficulté à définir la philosophie que se trouvent sa valeur et sa grandeur.

Au-delà de cette compasse elle est définie étymologiquement comme « amour de la sagesse ». Cette définition héritée de Pythagore de Samos nous montre que la philosophie est amour du savoir, désir de connaître et de savoir vivre qui fait du sage ou "Sophos" à la fois un savant et un modèle moral. Elle doit donc jouer un rôle d'éveilleur de conscience notamment dans la promotion de la citoyenneté. La philosophie devra donc devenir une école de liberté, de responsabilité et de tolérance. C'est « un débat illimité, une quête infinie appelée et nourrie sans cesse par le souci régulateur de la vérité, souci du sens vrai et profond de tout ce qui est, à commencer par moi-même, en tant que je suis de la

réalisation de l'être. La philosophie, c'est donc aussi promesse de la réalisation de mon être le plus propre à la dimension de l'universel ». (Vigan, 1998, p.24)

On retient alors que l'éducation signifie, préparer les futurs citoyens à refléter les valeurs sociales et politique d'un avenir meilleur. L'une de ses fonction doit être d'enseigner les vertus civiques afin que les jeunes puissent devenir citoyens démocrates critiques, non des citoyens ignorants leurs droits et devoirs. C'est ici que le rapport enseignement de la philosophie et éducation à la citoyenneté trouve sa convenance.

1.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Avant d'aborder les différents types de recherches menés, signalons que les observations de classes ont été faites lors des différents stages que nous avons effectués au cours de la formation. C'est d'ailleurs ces stages qui ont suscité en nous le choix de ce thème.

1.2.1. Recherche documentaire

Elle est la matrice du présent mémoire. Elle a servi à essentiellement clarifier à les concepts-clés comme l'éducation et son corollaire, l'enseignement ; la philosophie et surtout la citoyenneté.

La bibliographie donne les références des documents consultés dans les centres de documentation et la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure à Porto-Novo.

1.2.2. Recherche empirique

1.2.2.1. But de la recherche

A travers cette étude, non seulement nous voulons participer à l'élévation de la conscience citoyenne des élèves, mais aussi de leur donner des

informations pertinentes et d'acquérir une aptitude à défendre les valeurs civiques et démocratiques.

1.2.2.2. Cadre physique, population cible et échantillonnage

Nous avons observé au CEG ANAVIE à Porto-Novo (capitale politique du Benin) quatre groupes pédagogiques différents dont deux classes terminale (une de la série A et l'autre de la série D), une classe Première série D et enfin une classe Seconde série A où nous avons d'ailleurs subi notre inspection pédagogique.

Pour le sondage, la population-cible a été déterminée sur la base d'un choix raisonné portant sur les catégories d'individus suivantes : le personnel enseignant du CEG Anavié et les élèves du second cycle du même collège. Nous avons enquêté quarante individus par catégorie. Soit au total quatre-vingt personnes interrogées.

1.2.2.3. Technique et déroulement de l'étude

Pour collecter les données nous avons mis les questionnaires à la disposition de la population-cible échantillonnée. Lesdits questionnaires ont porté sur :

- L'image que les uns et les autres se font du citoyen ;
- L'importance de l'éducation à la citoyenneté ;
- Le rôle de la Philosophie sur l'éducation du citoyen.

Les données recensées ont été dépouillée manuellement pour apprécier leur pertinence.

CHAPITRE II : Présentation, analyse des résultats, discussion et suggestion

2.1. PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats empiriques sont restitués ici en quatre sections essentielles du questionnaire d'enquête.

2.1.1. La représentation du citoyen

Parmi les élèves, beaucoup sont ceux-là qui n'ont pas pu définir rigoureusement ce mot. Pour certains, Le citoyen est celui qui vote. Le citoyen au Benin est celui qui a la nationalité béninoise, celui qui paie ses impôts, celui qui élit et qui peut être élu. Bref, le citoyen est celui qui connaît ses droits et devoirs civiques.

Du côté des enseignants, la majorité voit que le concept de citoyen est beaucoup plus large. Il est celui qui possède des valeurs morales contribuant à l'évolution de son pays.

En analysant de près ces définitions, on se rend compte que même si les enseignants savent un tout petit peu ce qu'est le citoyen, les futurs citoyens (apprenants) quant à eux font des confusions parce qu'ils réduisent le citoyen à l'électeur à celui qui s'acquitte de ses impôts, celui qui a la nationalité béninoise et celui qui participe au processus électoral.

Eclaircissons donc pour dire que la citoyenneté est, statut juridique conférant des droits égaux (civils et politiques, sociaux, économiques) et des obligations égales pour tous dans une communauté politique donnée avec la participation au pouvoir, à la décision et au contrôle.

Elle est aussi un ensemble de qualités morales, de devoirs civiques considérés comme nécessaires à la bonne marche de la cité, lieu où chaque personne doit accepter la règle commune (le civisme).

Aujourd'hui la citoyenneté se définit de manière plus large comme un ensemble de rôles sociaux spécifiques où la personne a la possibilité de participer à des groupes qui défendent ses intérêts, ses idées comme les associations écologiques, associations de consommateurs, de défense des droits de la personne, associations de quartier etc. Donc, être citoyen, c'est être partenaire de plusieurs responsabilités communes auxquelles on participe en s'informant, en informant, en travaillant, en consommant, en produisant. En conséquence la citoyenneté, c'est la capacité de reconnaître les valeurs éthiques requises pour la vie en commun, d'effectuer et d'agir avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé.

Par ailleurs, il faut signaler qu'elle est nationale, mais elle peut constituer un statut transnational qui a le monde comme cadre d'expression, cela signifie une interdépendance entre nations entre les personnes ; ainsi les citoyens du monde accordent une importance au mondialisme, l'ensemble des idées et des actes exprimant la solidarité des populations du globe.

Il faut également saisir par citoyenneté démocratique, une citoyenneté fondée sur des institutions et des règles de droit garanties par une constitution démocratique. Elle présume donc la connaissance des institutions républicaines, des droits et devoirs du citoyen et la nécessité de garantir et de défendre l'Etat démocratique en cas de remise en cause.

2.1.2. La nécessité de l'éducation à la citoyenneté

La question de l'éducation à la citoyenneté est une question sur laquelle les enquêtés sont unanimes. Les apprenants approuvent la nécessité de cette éducation dans la mesure où ils souhaitent devenir « bon citoyen », car qualifier une personne de bon citoyen est selon eux une valeur qu'il faut désirer.

Parmi les enquêtés, ce sont les enseignants qui soutiennent de façon absolue l'importance de l'éducation à la citoyenneté. Pour eux, vu la dégradation des valeurs morales dans la sous-région et au Bénin en l'occurrence, où le civisme a déserté le forum pour laisser place à l'incivisme, l'acquisition de comportements citoyens et les connaissances y relatives, ainsi que la promotion du rôle social s'avèrent indispensables. Ils estiment que dans le contexte éducatif actuel, l'apprenant se donne le vilain luxe de battre son maître-guide, de voler le cahier de discipline de sa classe. Le même comportement s'observe aussi en dehors du cadre scolaire où les jeunes volent les batteries des lampadaires publics solaires destinés à l'éclairage public.

Disons donc que l'éducation à la citoyenneté est nécessaire pour le rayonnement des valeurs républicaines.

L'exercice de la citoyenneté se situe au carrefour d'appartenances socioculturelles diverses et des valeurs universelles qui fondent les droits humains. L'éducation à la citoyenneté a pour but de construire des repères communs compris et acceptés de tous. Elle doit permettre à chacun de devenir acteur de la société. Or, il n'y a pas d'acteur qui n'ait une place, un rôle, des droits reconnus et des responsabilités. L'exercice de la citoyenneté exige des espaces de participation ouverts à tous.

Jouer un rôle dans la société et assumer des responsabilités implique la construction des compétences pour comprendre les enjeux de société actuels qui s'inscrivent dans un système mondial complexe. L'éducation à la citoyenneté fournit à l'élève des moyens pour se situer face à ces enjeux et pour devenir acteur de la société. Elle permet à l'élève d'opérer des choix dans des situations marquées par la complexité et les incertitudes.

Schématiquement, l'éducation à la citoyenneté s'exerce dans trois champs :

- **La citoyenneté et l'école**

Vivre ensemble et s'impliquer à l'échelle du groupe, de la classe et de l'établissement scolaire à travers des structures participatives et la pratique du débat démocratique. Connaître les droits et les responsabilités des acteurs de l'institution scolaire et les mettre en œuvre.

- **La citoyenneté et les institutions.**

Connaître les institutions locales, nationales et internationales ; participer à leur développement. Exercer les droits et les responsabilités définies dans ces cadres institutionnels.

- **La citoyenneté et les enjeux de société.**

Vivre et agir dans une société mondialisée, caractérisée par des enjeux à l'échelle locale et mondiale : répartition des ressources, migrations, globalisation économique,.... Savoir analyser ces enjeux ; être en mesure de se situer et d'opérer des choix en tant qu'acteur individuel et en tant que citoyen d'un Etat.

Au vu de son mandat, c'est sur ce dernier point que portent en priorité les activités de la Fondation Education et Développement (FED), tout en soulignant que les champs de pratique citoyenne sont indissociables.

Les principales compétences à développer sont :

- ✓ analyser des situations qui constituent des débats de société ;
- ✓ connaître les institutions au niveau local, national et international ;
- ✓ exercer des pratiques citoyennes : débat, argumentation, gestion des conflits ;
- ✓ porter un regard critique et autonome ; se positionner en fonction de connaissances, de savoir-faire et de valeurs explicites ;
- ✓ changer de perspectives d'analyse et repérer les interdépendances ;
- ✓ imaginer des possibilités d'action et les mettre en œuvre.

2.1.3. Rôle de la philosophie dans l'éducation du citoyen

Il faut signaler d'entrée de jeu que l'intérêt le plus manifeste et le plus significatif au sujet de cette question n'a été noté qu'au niveau des enseignants de philosophie.

Ainsi, pour ces enquêtés la philosophie joue plus le rôle de formation civique que toutes les autres disciplines d'enseignement. Ils estiment en effet qu'au regard de la crise morale et intellectuelle, de la mauvaise gouvernance de la nation et de l'ignorance discordante des principes civiques, l'appel à la philosophie est d'une nécessité obligée.

Néanmoins, à l'exception de quelques élèves qui trouvent que la philosophie est vaine, bon nombre estime que celle-ci est la discipline par laquelle l'enseignant leur parle des valeurs éthiques à incarner pour établir l'ordre public. Certains sont allés loin pour trouver que SOCRATE est un modèle d'exemplarité à suivre à travers son enseignement et son attitude.

Il s'agit donc pour l'enseignant de philosophie non seulement d'élever la conscience critique des apprenants, mais surtout de contribuer à faire de ces derniers des citoyens maîtrisant l'environnement politico-institutionnel du pays et les règles démocratiques afin de participer pleinement à la gestion des affaires publiques de son pays. Dans ce sens, la philosophie devrait devenir un cadre de promotion des libertés et des droits/devoirs du citoyen, de prise de parole et de la responsabilité, d'enracinement de la tolérance et de la paix.

Selon les enquêtés, notamment les enseignants toute catégorie confondue, la philosophie ne saurait se dérober à son rôle d'éveilleur des consciences face à tout dogmatisme et à tout mépris de l'homme tel que les philosophes grecs l'avaient toujours enseigné.

En effet, dans la Grèce antique ce rôle d'éducation paraît primordial aux yeux des philosophes comme Socrate, Platon et Aristote pour ne citer que ceux

là. L'éducation avait pour but d'inculquer aux futur citoyens les idéaux de la cité à travers diverses écoles spécialisées pour former leur corps et leur esprit. Ainsi, cette éducation était basée sur l'art de s'exprimer jugé indispensable aux citoyens d'une cité démocratique. Mais en dehors de cet enseignement, il s'y ajoutait le service militaire et la formation civique sous la direction d'un maître.

2.2. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

La philosophie a l'obligation éducative d'aider tout homme à développer sa capacité à penser par lui-même, à exercer la liberté critique d'un jugement rationnel, à comprendre le sens de son rapport au monde, à autrui, à lui-même, pour agir en connaissance de cause et de valeur, et assumer son humaine condition.

Une telle affirmation engage l'invention de la philosophie comme apport majeur de la culture : l'émergence en Grèce antique d'une rationalité qui cherche au delà du mythe, à donner l'intelligibilité à ce qui est et arrive, à permettre un positionnement réflexif de l'homme dans le monde et la société, et adopter une conduite tirant sens de cette réflexion.

C'est certainement parce que la philosophie, par son pouvoir anthropologique de questionnement sur ce qui fait problème à l'homme, est l'une des plus hautes formes de la culture humaine, dans sa visée de rationalité et d'universalisation, qu'elle vaut d'être enseignée. Tout système éducatif est donc confronté à la question de son institutionnalisation, de sa scolarisation, et de son didactisme, comme objet de recherche, discipline de vie et matière enseignée.

En somme, l'enjeu de l'enseignement de la philosophie est la formation à la réflexion critique, à l'appréhension de l'aspect problématique des notions abordées à travers l'esprit des programmes qui ne sont pas un simple catalogue de connaissances et de savoir-faire. Elle vise un type de formation où les

contenus ne sont pour les enseignants de philosophie, qu'une occasion d'expression de leur propre jugement face à des questions données.

Après donc analyse de ces résultats, on se rend compte que la philosophie est une discipline par excellence de l'éducation à la citoyenneté. De la seconde en terminale, la réflexion philosophique est tournée vers la formation des citoyens digne capable de relever les grands défis du millénaire, un citoyen valable, qui ne sera plus la caisse de résonance des politiques avides de sensations fortes, des démagogues. La philosophie fait grandir des valeurs citoyennes comme : obéissance aux lois de la cité, esprit de justice, d'abnégation, de dignité et d'honnêteté. Les programmes que nous enseignons dans les classes accordent un grand prix à ces valeurs.

Néanmoins ce rôle de l'enseignement de la philosophie n'est pas très bien perçu dans la mesure où, malgré l'enseignement de la philosophie, les actes inciviques immoraux sont encore posés à divers niveaux. On remarque aussi que la notion de citoyenneté est encore mal connue, bon nombre d'enseignants ne donnent pas de bons exemples en faisant le contraire de ce qu'ils enseignent (trafic de notes, le harcèlement sexuel, manque de volonté du métier), et n'ont pas de bonnes conduites pédagogiques.

Il conviendrait alors que l'on assigne à la philosophie la tâche de veiller au rétablissement du jugement professionnel et politique. C'est, en partie, par ce biais que l'enseignement de la philosophie permettrait au citoyen de participer intelligemment à la vie démocratique et d'assumer pleinement les devoirs qui accompagnent son statut politique. Au-delà de cela, quelles suggestions faire pour rendre concrète cette problématique de l'éducation à la citoyenneté ?

2.3. SUGGESTIONS

Il s'agira ici de proposer des voies et moyens en vue d'améliorer les nobles intentions de cette préoccupation philosophique.

2.3.1. Notions utiles de l'éducation à la citoyenneté

La philosophie, pour jouer efficacement son rôle d'éducation à la citoyenneté doit prendre les axes suivants :

2.3.1.1. Les droits humains :

C'est l'axe organisateur de l'éducation à la citoyenneté ; ce sont des règles qui organisent les rapports entre les hommes, ils permettent un mieux vivre ensemble, rendent possiblement réalisable la relation entre l'éthique personnelle de chacun et les lois qui régissent les rapports sociaux ; ce sont donc les valeurs vers lesquelles tendent les volontés humaines. Le citoyen doit connaître les concepts et le contenu des droits de l'homme dans les textes juridiques, les valeurs de justice, de liberté, de solidarité, etc....Il doit les promouvoir à travers le respect de soi, de l'autre, à travers le règlement intérieur dans la vie associative à l'école; assumer ses responsabilités, user de la liberté d'expression à travers le journal scolaire, les débats de classe, le conseil de coopération, le conseil d'étudiants ou le foyer socio-éducatif...

2.3.1.2. La démocratie :

C'est un ensemble de valeurs que chaque peuple peut s'approprier, les transformer selon son génie propre, les adapter : c'est une pratique. C'est un système social, politique, qui restitue libertés et pouvoirs de décisions l'ensemble des acteurs sociaux, qui reconnaît les décisions émanant du dialogue institutionnalisé, prônant l'initiative et l'exemplarité c'est-à-dire mettre en pratique la théorie en somme l'action. Elle suppose les libertés publiques et la séparation de pouvoirs, des élections libres et périodiques. C'est une façon de vivre ensemble avec le respect de l'autre avec un débat et une culture du dialogue. Elle est liée aux droits humains, leur offre un cadre, mais le respect des droits humains entraîne aussi la démocratie.

A l'école, en classe la participation des élèves doit être effective dans toutes les structures comme les clubs, la coopérative, le conseil de coopération etc....

2.3.1.3. Le développement :

Il est nécessaire à l'exercice de la démocratie, des droits de l'homme ; ces derniers sont des conditions de réalisation du développement, un développement durable. L'éducation : la citoyenneté doit offrir aux citoyens des compétences utiles aux besoins du développement.

2.3.1.4. La paix :

C'est plus que l'absence de guerre, c'est une situation où les conflits sont réglés par la non violence ; elle est liée aux droits de l'homme et à la démocratie ; c'est la résultante d'un ensemble de conduites démocratiques inspirées de droits humains ; elle naît du respect de droits humains, du développement, du respect de l'environnement. En classe, à l'école, certaines activités devraient la favoriser comme la coopération, les séances de résolution non violente des conflits par l'enseignant etc....

Toutes ces dimensions de l'éducation à la citoyenneté ne peuvent être cernées sans un minimum de volonté de la part des éduqués

2.3.2. Quelle attitude doit rechercher les futurs citoyens ?

Il importe que les futurs citoyens (les apprenants) sachent que les fins attendues de l'éducation à la citoyenneté visent leur salut. Ceci dit, ils ont l'obligation de prendre la philosophie comme la voie qui conduit au bonheur ultime.

Aussi, étant donné que l'imitation est une technique d'apprentissage par excellence, nous leur demandons de prendre Socrate pour exemple de citoyen. Les œuvres au programme, notamment les dialogues de Platon en favorisent cet apprentissage. On constate que d'une part, Socrate est un modèle de citoyen qui a mis sa vie au service de la Cité et de la pensée critique mais, d'autre part, il fut mis en accusation par sa Cité natale, condamné à mort, pour avoir finalement troublé l'ordre public.

Socrate a vécu sa vie aux confins de la pensée critique et de l'engagement civique, et bien qu'on ne le cite pas souvent dans les manuels de pédagogie Socrate lui-même aborde la philosophie comme une formation critique et civique. Il est un modèle en ce sens qu'il a fait de la recherche du vrai et du devoir moral, le but essentiel de sa vie de citoyen.

Réciproquement à Platon, le Bien pour Socrate, n'est pas une idée mais une pratique de vie et contrairement à Platon qui détestait la démocratie (il disait que c'était la pire tyrannie : celle de l'opinion), Socrate avait adopté le modèle de la discussion publique comme un modèle de vie. Chercher la vérité c'est d'abord la chercher dans la source du dialogue avec autrui. Chercher le juste, le Bien en acceptant avec humilité que l'on ne sait rien *a priori*, mais que toute connaissance authentique s'acquiert et se développe dans notre dialogue et dans l'amitié que l'on partage avec autrui : tel est l'idéal socratique. Le Bien pour Socrate, c'est la pratique d'une rectitude morale : le Bien c'est une attitude de respect, de gratitude et d'humilité envers soi-même, envers les événements de notre monde, et envers autrui. Pour Socrate telle est essentiellement la pratique de la citoyenneté. Il conviendrait alors que les enseignants de philosophie en donnent de bons exemples.

2.3.3. Que doit faire l'enseignant de philosophie ?

2.3.3.1. L'enseignant de philosophie et ses conduites pédagogiques

Considérant le rôle de formateur de la philosophie souligné plus haut, l'enseignant de philosophie apparaît comme un expert de la question débattue, celui qui certes ne connaît pas tout, mais qui doit savoir poser des questions. Il doit être un animateur, un phare pour l'élève puisqu'il a l'obligation d'aider celui-ci à trouver le sens social à travers sa participation à la communauté. De fait, l'enseignant de philosophie doit servir d'exemple en se conformant aux valeurs qu'il enseigne. Il doit s'efforcer de vivre selon le modèle socratique en restant un homme de justice, d'honneur, de bonne moralité, bref, un homme vertueux. Aussi, doit-il être un animateur démocratique qui rejette par principe tout dogmatisme et toute pédagogie carcérale aussi bien au niveau des objectifs à atteindre à travers les programmes d'enseignement qu'au niveau du choix des procédures des activités et de l'évaluation des acquis.

Disons grosso modo pour arriver à bout de ces idéaux nobles que défend la philosophie à travers son enseignement, l'enseignant devra asseoir en lui une pratique pédagogique appropriée laquelle se basera sur la promotion des qualités humaines, à savoir :

Sur le plan intellectuel, le désir de savoir et de comprendre, l'esprit d'analyse, la rigueur dans le raisonnement, l'esprit critique.

Sur le plan culturel, le refus des préjugés et du conformisme social, la reconnaissance de la diversité culturelle, le droit à la différence, la culture de la paix, l'entraide entre les hommes et la promotion du bien-être social.

Sur le plan moral, il s'agit pour l'enseignant de cultiver chez les apprenants : l'esprit de responsabilité, le respect de la vie et de la dignité personnelle, la promotion des valeurs d'égalité, de justice et de tolérance, le sens de l'honneur, l'amour de la vérité, le respect des lois de la cité le respect

de l'environnement. Avec la conscience et la pédagogie de culture de ces valeurs, il sera question d'amener les futurs citoyens qui auront la mission, par leur rayonnement social, de partager avec l'ensemble de la population cette éducation à la citoyenneté. Pour ce faire, l'enseignement de la philosophie doit adopter une démarche conséquente pour réussir cette mission. Pour rester en cohérence avec les valeurs et fondements de la nouvelle orientation de l'enseignement de la philosophie, il sera question de s'inspirer du dialogue socratique qui s'inscrit dans une démarche participative qui débouche sur la construction du savoir par l'apprenant lui-même car du débat jaillit la vérité. Il s'agit de faire la pratique de la philosophie et non sa théorie. Il revient donc aux enseignants de procéder à une éducation aux valeurs.

2.3.3.2. L'éducation aux valeurs

L'éducation aux valeurs est, à notre sens, le point le plus important. L'éducation à la Citoyenneté doit impérativement passer par une revalorisation de l'éducation aux valeurs. Dans de nombreux pays, les programmes scolaires sont aujourd'hui surchargés, les impératifs de réussite aux examens et de course pour l'accès à l'enseignement supérieur prédominent sur les considérations éducatives. L'éducation aux valeurs est alors laissée de côté. Il s'agit là d'une erreur fondamentale car, sans valeurs partagées, il ne peut y avoir de citoyenneté. Que doit faire donc l'Etat pour favoriser cette éducation ?

2.3.4. Que doit faire l'Etat ?

L'Etat doit mettre la formation du citoyen au dessus de toutes autres préoccupations. Cela voudra dire qu'il faut d'abord réduire l'analphabétisme, si possible le supprimer. Dans un second temps, encourager et financer les programmes d'alphabétisation et les faire passer de leur phase de lecture et de

traduction, à la phase d'enseignement ou d'apprentissage de concepts scientifiques tels que les concepts relatifs à citoyenneté, à l'Etat de droit, à la bonne gouvernance etc.

Aussi, faut-il revoir la question du quota horaire affecté aux classes des séries scientifiques.

Ajoutons que, dans le domaine de la formation des enseignants, le constat est malheureusement négatif. La formation des enseignants à l'éducation à la citoyenneté est certainement insuffisante. Il importe de remédier rapidement à cette situation, en gardant à l'esprit que l'essentiel en ce domaine doit être accompli sous la forme de formation continue. Il n'est nullement nécessaire d'attendre l'arrivée d'une nouvelle génération d'enseignants pour avancer.

L'Etat doit en effet procéder à la formation des enseignants de philosophie dans les écoles normales.

CONCLUSION

Parvenu au terme de notre réflexion, nous estimons que l'enseignement de la philosophie permet, par l'étude des œuvres qui appartiennent à notre patrimoine spirituel et intellectuel, de prendre conscience des possibles humains dont elles témoignent. L'éducation appropriée à notre époque ne doit pas viser à rétablir la ligne de transmission des valeurs et des vérités, irrévocablement rompue. Il s'agit plutôt de favoriser une sortie de soi permettant de conserver une distance critique à l'égard des opinions qui ont cours dans nos démocraties. Une véritable éducation à la citoyenneté doit donc impérativement conduire à une exploration diversifiée des figures possibles de notre humanité, car l'homme démocratique, pour demeurer un bon citoyen, doit précisément rester à distance de lui-même et se refuser à tout enfermement facile dans l'imaginaire présent. Il semble que la philosophie, en tant qu'elle ouvre sur l'avenir par la considération authentique du passé, permet de préserver un tel sens critique, disons autrement une telle vigilance, si nécessaire à la conduite des affaires publiques en démocratie. Dans un univers qui paraît vouloir s'abandonner entièrement à la fascination pour la technique, le rappel de l'intérêt des choses anciennes peut représenter une vérité utile.

Ce n'est pas que de l'avenir de la philosophie dans les collèges dont il est question, mais aussi de citoyenneté pour un monde en changement. Dans tous ces fora de spécialistes que consultent les autorités publiques de par le monde, on s'inquiète de ce que devient le politique. Les plus affairés diraient d'autres « dynamiques » parmi ces « décideurs », nous proposent de travailler à l'établissement d'une nouvelle forme de citoyenneté. Devant la difficulté de l'entreprise, on insiste à satiété sur la nouveauté de la proposition, demeurant plutôt laconique sur son contenu. Ce bavardage sur la nouveauté, ainsi que le silence sur la cité promise, cache un profond malaise. La liberté politique dont nous avons joui à ce jour n'a été rendue possible qu'en raison d'une certaine compréhension de notre humanité. Dès lors que cette intelligence de l'humain

n'est plus jugée digne d'être défendue, notamment par ceux que l'on nommait autrefois des professeurs, il y a lieu de s'inquiéter de l'avenir de nos démocraties. Du reste, avant de se résigner à remplacer l'éducation humaniste des citoyens par une quelconque technologie des savoirs, il faudrait bien réfléchir aux conséquences d'une telle mobilisation des hommes au profit de la production des choses. Sur cette question capitale, la proposition de Peter Sloterdijk, dans son ouvrage à titre très éloquent et évocateur : *Règles pour le parc humain*, a le mérite incontestable de poser le dilemme qui s'offre à nous de façon claire. Si le processus de transmission humaniste ne peut plus avoir cours, il faut alors savoir en tirer la conséquence quant à la possibilité de maintenir une forme d'allégeance politique qui puisse encore être qualifiée de citoyenneté.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ❖ AFFODEGNON, A. (1990), *Réflexion sur une portée utilitaire de l'enseignement de la philosophie*. Ecole Normale Supérieure, Porto-Novo, MEC 436.
- ❖ ARISTOTE : (1990) *Les politiques*, Traduction de Pellegrin Pierre, Paris, GF-Flammarion.
- ❖ AUDIGIER F., (2000) « *Concepts de base et compétences-clés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique* », projet Education à la citoyenneté démocratique, Conseil de l'Europe, DGIV/EUD/CIT, 2000b,
- ❖ CHAMPEAU, S. (1996) « *L'enseignement philosophique et les sciences* », in *L'Enseignement philosophique*, 47^e Année, Numéro 1.
- ❖ CHARLY, M., (2008) « *L'éducation à la citoyenneté* », FED,
- ❖ DANIEL, J. (2001) « Philosophie, Société », Num : vol. 3 n°. 2
- ❖ GALICHET, F. (1996) « *Enseigner la philosophie : pourquoi ? Comment ?* » CRDP d'Alsace, Strasbourg (direction d'un ouvrage collectif)
- ❖ GALICHET, F. (1998) « *L'éducation à la citoyenneté* », Anthropos
- ❖ JASPERS, K. (1980) *Introduction à la philosophie*, Trad. De Hersche Jeanne, Paris.
- ❖ KEDE ONANA M. : (2011) *L'EDUCATION A LA CITOYENNETE : DRESSAGE OULIBERATION ?*, université Paris-Est, ECOLE DOCTORALE CULTURES ET SOCIETES, Thèse de doctorat d'Université
- ❖ KHOI, L.T. (1967), *L'industrie de l'enseignement*, Minuit.
- ❖ LABELLE, J-M. (1992), *La réciprocité éducative*, PUF.
- ❖ LELEUX, C., *Education à la citoyenneté – Tome 1, Les valeurs et les normes de 5 à 14 ans*, Bruxelles, De Boeck, 2006.
- ❖ NEKPO, C. (1999), *Education et culture*, (Porto-Novo, C.N.P.M.S), Tome 1 et Tome 2
- ❖ PLATON, (1965), *Apologie de Socrate*, Paris, GF Flammarion, Trad., Chambly.

- ❖ SCHNAPPER, D. (2000), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Paris, Editions Gallimard.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Questionnaire à l'endroit des enseignants :

Notre mémoire de fin de formation est consacrée à l'enseignement de la Philosophie et éducation à la citoyenneté.

Le présent questionnaire pour recueillir l'avis des enseignants que vous êtes sur différents aspects de la question.

1 –Qu'appelle-t-on citoyen ?

.....
.....
.....

2 –L'éducation à la citoyenneté est-elle nécessaire ? Si oui pourquoi ?

.....
.....
.....

3 –Quel rôle la Philosophie peut-elle jouer dans l'éducation du citoyen ?

.....
.....
.....

Merci pour votre franche collaboration

Questionnaire à l'endroit des apprenants :

Notre mémoire de fin de formation est consacrée à l'enseignement de la Philosophie et éducation à la citoyenneté.

Le présent questionnaire pour recueillir l'avis des apprenants que vous êtes sur différents aspects de la question.

Niveau d'étude (Classe et série) :.....

1 –Qu'appelle-t-on citoyen ?

.....
.....
.....

2 –L'éducation à la citoyenneté est-elle nécessaire pour vous ? Si oui pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

3 –Quel rôle la Philosophie peut-elle jouer dans l'éducation du citoyen ?

.....
.....
.....

Merci pour votre franche collaboration

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.v

DEDICACES.	vi
REMERCIEMENT.	vii
RESUME.	viii
INTRODUCTION.	9
CHAPITRE I : Contexte théorique et méthodologique.	11
1.1. CONTEXTE THEORIQUE.....	12
1.1.1. Problématique.	12
1.1.2. Revue de littérature.....	13
1.1.3. Objectifs de l'étude.	17
1.1.3.1. Objectif général.	17
1.1.3.2. Objectifs spécifiques.	17
1.1.4. Hypothèse	17
1.1.5. Clarification conceptuelle.	18
1.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE.	21
1.2.1. Recherche documentaire.	21
1.2.2. Recherche empirique.	21
1.2.2.1. But de la recherche.....	21
1.2.2.2. Cadre physique, population cible et échantillonnage.....	21
1.2.2.3. Technique et déroulement de l'étude.	22
CHAPITRE II : Présentation, analyse des résultats, discussion et suggestions.	23

2.1. PRESENTATION DES RESULTATS.	24
2.1.1. La représentation du citoyen.....	24
2.1.2. La nécessité de l'éducation à la citoyenneté.	25
2.1.3. Le rôle de la philosophie dans l'éducation du citoyen.	27
2.2. ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS.....	29
2.3. SUGGESTIONS.	30
2.3.1. Notions utiles à l'éducation à la citoyenneté.....	30
2.3.1.1. Les droits humains.	31
2.3.1.2. La démocratie.	31
2.3.1.3. Le développement.	32
2.3.1.4. La paix.	32
2.3.2. Quelle attitude doit rechercher les futurs citoyens ?	32
2.3.3. Que doit faire l'enseignant de Philosophie?.....	33
2.3.3.1. L'enseignant de philosophie et ses conduites pédagogiques.....	33
2.3.3.2. L'éducation aux valeurs.	35
2.3.4. Que doit faire l'Etat?.....	35
CONCLUSION.....	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	39
ANNEXES.	41
TABLE DES MATIERES	44